

Le Photographe en Belgique

La Fédération Belge des Photographes (FBP asbl)

But de ce document

Présenter le cadre dans lequel le photographe, **amateur ou professionnel**, exerce son talent et sa passion, et en particulier, la place de la Fédération Belge des Photographes.

Structure du document

1. La structure de la photographie en Belgique
2. La structure internationale de la photographie
3. La FBP, c'est quoi ?
4. Organisation de la FBP
5. Les raisons d'être (ou de devenir) membre de la FBP

1. La structure de la photographie en Belgique

Cette structure est, comme dans de nombreux pays, le reflet de la structure administrative de l'État.

En Belgique, l'État est structuré sur cinq niveaux, à savoir « l'Individu », la Commune, la Province, la Région et le Fédéral.

C'est la même « image » en photographie, à savoir « l'Individu », le Club, l'Entente provinciale, le Niveau régional et la Fédération belge (la FBP). Cependant, il n'y a pas de lien hiérarchique entre ces niveaux :

- **L'individu** : le photographe, amateur ou professionnel
- Le **Club** : groupe de photographes. Chaque photographe peut faire partie, ou non, d'un club.
- **L'Entente provinciale** : chaque province a une entente qui regroupe certains clubs de la province. C'est une entente de clubs.
- Le **niveau régional**. Avant, il y avait deux entités régionales dédiées à la photographie. Pour la partie francophone, en Régions wallonne et bruxelloise, nous avons encore la

Fédération de Cercles Photographiques (**FCP asbl**), qui est comme son nom l'indique, une fédération de cercles, donc de clubs.

Pour la partie néerlandophone, en Régions flamande et bruxelloise, la structure liée à la photographie a été remplacée par une entité dédiée aux arts visuels plus larges (films, média, ...). Il s'agit de **Breedbeeld**. Au niveau régional, les structures sont devenues asymétriques.

- Le **niveau fédéral**, c'est la **Fédération Belge des Photographes (FBP asbl)**. Elle est décrite dans le troisième paragraphe.

2. La structure internationale de la photographie

Il y a, tout comme sur le plan administratif, une organisation internationale officielle qui « chapeaute » les organisations nationales ; c'est la FIAP, la Fédération Internationale de l'Art Photographique. Son nom est en français, car elle a été créée en 1950, par un Belge, le Dr Maurice VAN DE WIJER.

La FIAP, c'est un peu « l'ONU de la photographie ». Elle ne reconnaît que les Fédérations nationales. Elle réalise de nombreuses activités et décerne des distinctions en fonction des résultats aux concours sous son patronage. En Belgique, ces distinctions sont remises par la FBP lors de son Salon.

Il y a d'autres organisations internationales, qui sont des entités indépendantes, par exemple la PSA (Photographic Society of America), l'ISF (Images Sans Frontières), la GPU (Global Photographic Union), ... qui ont toutes leurs propres caractéristiques et leurs activités spécifiques (publications, site internet, concours, ...).

3. La FBP, c'est quoi ?

La **Fédération Belge des Photographes (FBP)**, est :

- Une **Fédération**, c'est-à-dire, un groupement, une entité,
- **Belge**, située en Belgique, comprenant des membres de toute la Belgique (Francophones, Néerlandophones, Germanophones, et non Belges) et parfois de l'étranger,
- des **Photographes**, donc de membres, **amateurs ou professionnels**, qui partagent une même passion, la photographie.

La FBP est une Fédération de Membres individuels, membres ou non d'un club.

La Fédération a la forme juridique de l'ASBL. Ses statuts se trouvent sur son site internet.

4. Organisation de la FBP

Étant une organisation fédérale, la Fédération est bilingue. Elle est gérée par :

- son Assemblée Générale (AG), qui compte un maximum de 14 membres effectifs, dont 7 Francophones et 7 Néerlandophones.
- son Conseil d'Administration (CA), qui est composé de maximum 10 membres effectifs, nommés Administrateurs. Les Administrateurs nomment au sein du CA, un Président, 2 vice-Présidents (un par régime linguistique), un Trésorier et un Secrétaire.

Le parité linguistique est respectée dans les organes de gestion.

5. Les raisons d'être (ou de devenir) membre de la FBP.

Être membre de la Fédération Belge des Photographes, c'est :

- Faire partie d'une entité fédérale de membres qui partagent une même passion
- Recevoir les publications papier (Revue *Bel image*) et numériques (ENews), qui sont décrites ci-après
- Bénéficier de l'activité « Analyse commentée de ses photos »
- Disposer d'avantages auprès de nos partenaires (réductions de prix)
- Disposer d'une carte de membre qui peut vous faciliter l'accès à des événements
- Participer aux concours internes (réservés aux membres et gratuit), notamment :
 - le Grand Prix de Belgique de la Photographie (GPB)
 - le concours Interclub papier
 - Les concours « Séries photos » et « Audio-Visual »
- Participer au Salon lors duquel les œuvres primées du GPB sont exposées, un club invité se présente, un photographe est mis à l'honneur, et bien entendu, le verre de l'amitié
- Avoir accès aux distinctions de la FIAP (Fédération Internationale de l'Art Photographique)
- Participer à des ateliers et séminaires
- Participer au Championnat de Belgique qui décerne le titre de « Photographe de l'année »
- Pouvoir demander le patronage fédéral pour l'organisation d'un concours
- Publier sur la page Facebook
- Soutenir la photographie en Belgique

Des nouveautés sont régulièrement proposées.

La Fédération est aussi à l'écoute de ses membres lorsqu'ils transmettent leurs souhaits, leurs attentes de la FBP.

Description des publications.

Il y a 4 éditions papier par an (Revue *Bel image*). La quatrième est en cours de révision.

Le Photographe en Belgique & la Fédération Belge des Photographes (FBP)

Les revues 1 & 2 sont **consacrées aux membres** ayant reçu une distinction de la FIAP, et aux concours organisés par la FBP.

La revue 3 est **dédiée aux clubs**, qui présentent leurs activités et réalisations.

La revue 4 est **dédiée aux membres** et à leurs réalisations.

Les lettres d'informations numériques (ENews), sont au nombre de 6 ou 7 par an, et sont une manière d'informer les membres sur les activités en cours, les expositions et reprend des liens vers des articles et des activités extérieures à la Fédération.

Ces revues sont disponibles sur notre site.

La FBP veut aussi être un relai :

- auprès d'Associations qui recherchent des photographes dans le cadre de leurs activités (sociales), comme par exemple l'asbl « Au-delà des nuages », « Relais pour la Vie »...
- pour des initiatives prises pour promouvoir la photographie (par exemple la publication de la revue RAWette, magazine photo 100 % belge, créée par des bénévoles), ...

Nous espérons que ce document vous a apporté des informations utiles.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Soyez le bienvenu au sein de votre Fédération.

Si vous êtes intéressé, voici le formulaire pour vous inscrire en ligne :

<https://fbp-bff.org/enregistrement/>

Le Conseil d'Administration de la FBP

Site de la FBP : <https://fbp-bff.org>

Adresses de contact : info@fbp-bff.org
srt@fbp-bff.org